

Département du Nord

Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents : 16

COMMUNE D'HAVELUY

Nombre de suffrages exprimés : 20 dont 4 pouvoirs (20 voix "POUR")

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2025-03-03

Séance du 20 mai 2025

concernant l'approbation du compte de gestion dressé par Madame Valérie KRIEBUS, comptable du Trésor

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur RYCKELYNCK Jean-Paul, Maire ;

Après s'être fait présenter les budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant /

Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 059-215902925-20250520-DELIB2050303-DE

S2LOW

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à HAVELUY le 20 mai 2025 ,

Ont signé au registre des délibérations : MM. RYCKELYNCK J.P. - PERTOLDI C. - MURCIA B - MAYEUX M. - FERAHTIA A. -
DHAUSSY L. + LEBBADER D. - CARLIER N. - GIRARD J.C. - PLANTIN M.F. - CLOSSE E. - GLORIA D. - BUONGIORNO G. -
KRYSZTOF J. - CHATELLAIN J. - DELBECQ D.

La secrétaire de séance,

M. Mayeux

Mariette MAYEUX

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 26/05/2025
Publiée ou notifiée le 27/05/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,

Ryckelynck



Pour expédition conforme
Le Maire

Ryckelynck

Jean-Paul RYCKE

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le
ID : 059-215902925-20250520-DELIB2050303-DE